

A l'attention de Madame la commissaire enquêtrice
du projet de création d'un crématorium sur la commune de Digne les Bains

en date du 27 Février 2025

Bonjour, je me permet de vous écrire cette lettre de doléance en tant que riverain du futur projet d'implantation du crématorium de Digne les Bains (logement situé au 32 avenue de Saint Veran)

Cette implantation est remise en cause par les habitants de la commune au regard du terrain prévu, je précise qu'ils ne remettent pas en question l'utilité publique du crématorium mais simplement la situation géographique de ce dernier.

Selon les riverains du stade Robert Gage, la localisation prévue pour l'implantation d'un crématorium au sein du quartier est inadaptée et perturbera grandement leur quotidien.

En effet, les crématoriums doivent respecter les critères de discrétion et d'accessibilité, ainsi que les recommandations d'usage pour ce type de service public, notamment celle de ne construire un crématorium à moins de 200 mètres d'une habitation sans l'approbation du propriétaire ou de l'occupant. En l'espèce, plusieurs propriétés se trouvent dans un rayon de 50 mètres du projet.

De ce fait l'utilisation de ce service d'utilité publique donnera lieu à des nuisances sonores et visuelles ainsi qu'à des émissions de substances nocives pour l'occupant de l'habitation (ils ne sont rentables qu'à compter de 450 crémations par année, ce qui équivaut à une moyenne entre 3 et 4 crémations par jour, en retirant les dimanches ainsi que les jours fériés), ces nuisances pouvant entraîner une perte de valeur de l'immobilier.

Il est regrettable qu'en 2025 le rapport sur les risque de pollution confirme que seul l'abattoir sera impacté, (le nuage de Tchernobyl n'a pas pu franchir les frontières).... les vents dans le quartier de Saint Veran ne soufflent donc que dans une seule direction, de qui ce moque t'on?

Le stade quand à lui est laissé à l'abandon depuis l'apparition du projet du crematorium, il reste la seul structure sportive du quartier.

Je ne pense pas impossible de trouver sur la commune un terrain plus à même de recevoir le projet, lieu qui serait suffisamment éloigné des habitations pour ne pas impacter négativement le quotidien des Dignois.

Pour rappel le quartier accueille déjà deux cimetières, un funérarium et un abattoir.

nos plus cordiales salutations.

Frédéric LAUZET

Evan LAUZET

Adeline FER



CICEF
 Wilfrid RICHARD
 Directeur Service Travaux
 31, rue de Cambrai
 75046 PARIS Cedex 12
 17 04 24

Crématorium de Digne-les-Bains 1 avenue de Saint-Véran 04500 Digne-les-Bains	Départ Ville de Digne-les-Bains 1 Boulevard Saint-Eloi - B.P. 50214 04500 Digne-les-Bains Cedex 	Offices locaux TRÉVIGNY 12 rue Colbert 03110 MÉRIS Tél. : 03 44 10 28 01 E-mail : contact@trevigny.org	Compagnie Immobilière I&P Immobilier 33 Place des Ombres 31400 TOULOUSE Tél. : 05 61 14 40 00 	DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE Plan de situation	Plan :														
	Département de la Haute-Savoie DDF 21 rue de Central 75019 PARIS 	Offices locaux de conception A2B Architecture 12 rue Frédéric Le Play 75007 PARIS Tél. : 01 32 38 20 19 E-mail : info@ab2b.com	OF PROMOTION 43, rue de la République 91000 EVRY-COURCOURONNES Tél. : 01 39 50 11 11 E-mail : info@of-promotion.com		<table border="1"> <tr> <td>Construction</td> <td>PC</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>PC1</td> <td>0</td> <td>1:2000</td> <td>Avril 2024</td> </tr> <tr> <td>Projet</td> <td>Phase</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>N° ordre</td> <td>Index</td> <td>Echelle</td> <td>Date</td> </tr> </table>	Construction	PC	-	-	PC1	0	1:2000	Avril 2024	Projet	Phase	-	-	N° ordre	Index
Construction	PC	-	-	PC1	0	1:2000	Avril 2024												
Projet	Phase	-	-	N° ordre	Index	Echelle	Date												

Toute reproduction et ou utilisation même partielle est interdite sans l'accord préalable de Théronne et de tant en phase de conception que de réalisation du projet.